



PAGE 2

Le casse-tête du logement



PAGE 3

Toujours plus inspiré-e-s !



PAGE 4

Cheminot et fier du service rendu !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

#73

24 avril 2018
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)



Ça bouge au sud !

Voir en page 3

Été 2017, durant les animations de quartier route de Saint-Leu.
© Erwann Quéré



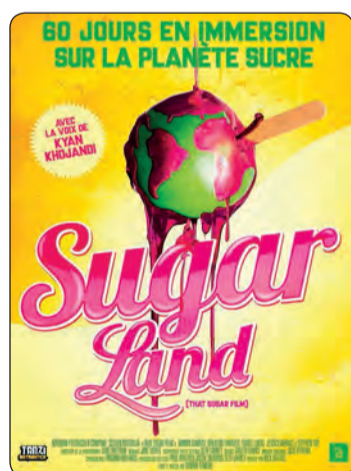
Faire évoluer la Ville avec et pour ses habitants. Voilà notre ligne de conduite ! Depuis plusieurs mois, dans les quartiers du sud de Villetaneuse, les rencontres entre élus de quartiers, habitants et acteurs de terrains se sont multipliées. Dans les années à venir, les quartiers Saint-Leu et Langevin seront l'objet du programme de rénovation urbaine. De nombreuses études et diagnostics sont réalisés sur ces quartiers. Ce qui n'empêche pas dès aujourd'hui d'agir et de transformer le quotidien des habitants. L'opération Villetaneuf, qui se déroulera le 28 avril est une belle démonstration de ce qui peut se faire si on est tous rassemblés : instances de démocratie locale, élus, habitants, bailleurs, Plaine Commune, associations... La mobilisation de tous est la garantie du progrès.

Villetaneuse, le 16 avril 2018.

Carinne Juste, Maire,
1ère vice-Présidente de Plaine
Commune

Les actualités...

PROJECTION DU FILM DOCUMENTAIRE « SUGARLAND », MARDI 24 AVRIL À 18H AU CENTRE CLARA-ZETKIN



Le sucre est partout ! Toute notre industrie agro-alimentaire en est dépendante. Comment cet aliment a pu s'infiltrer, souvent à notre insu, au cœur de notre culture et de nos régimes ? Damon Gameau se lance dans une expérience unique : tester les effets d'une alimentation haute en sucre sur un corps en bonne santé, en consommant uniquement de la nourriture considérée comme saine et équilibrée. A travers ce voyage ludique et informatif, Damon souligne de vraies problématiques sur l'industrie du sucre et s'attaque à son omniprésence sur les étagères de nos supermarchés ! SUGARLAND changera à tout

jamais votre regard sur votre alimentation. Projection du film suivie d'un échange/débat avec une diététicienne. Toutes les infos auprès du PAPS au 01 55 83 01 20

SORTIE À L'OPÉRA GARNIER POUR LE BALLET CONTEMPORAIN D'ANNE-TERESA DE KEERSMAEKER SAMEDI 28 AVRIL À 19H30



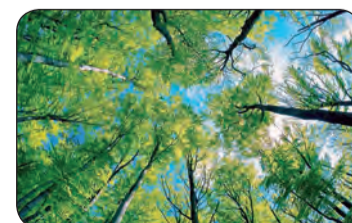
Cette œuvre d'Anne-Teresa De Keersmaeker se décompose en trois pièces de jeunesse, trois dialogues chorégraphiques avec des auteurs incontournables de la musique dite classique : quatuor n° 4 de Béla Bartók, la Grande Fugue de Ludwig van Beethoven et la Nuit Transfigurée d'Arnold Schönberg. Ces trois ballets s'accordent dans une osmose vibrante. **Départ en car à 18h place Jean-Baptiste-Clément Tarifs : plein 12,50€ /réduit 6,25€ (nombre de place limités). À partir de 8 ans. Inscriptions obligatoires auprès du service culturel 01 85 57 39 80.**

HOMMAGE AUX VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION DIMANCHE 29 AVRIL RENDEZ-VOUS À 10H45 À L'HÔTEL DE VILLE



Cérémonie d'hommage rendue aux victimes et héros de la déportation, avec fleurissement des plaques commémoratives à travers la ville, dans le cadre de la Journée nationale du souvenir.

«UN ARBRE QUI NOUS VEUT DU BIEN» : ANIMATION NATURE DIMANCHE 6 MAI DE 9H30 À 12H SUR LA BUTTE-PINSON



Un arbre est un véritable univers : de la racine au feuillage, en passant par le tronc, il a son propre caractère et diffuse son énergie ! Venez construire avec lui un véritable

Toute l'actu
sur le site de la ville



lien d'amour, et même, pourquoi pas, lui faire un câlin ? Gratuit. **Réservation sur internet uniquement : www.aev-iledefrance.fr** Rendez-vous aux Jardins partagés de la Butte Pinson (à l'entrée du Ruban Vert), rue de Pierrefitte à Montmagny.

73^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR LE NAZISME MARDI 8 MAI RENDEZ-VOUS À 10H45 À L'HÔTEL DE VILLE



Commemoration du 73^e anniversaire de la victoire sur le nazisme en présence des jeunes des clubs sportifs de la ville. Départ collectif à 10h45 depuis l'Hôtel de ville. ●

Le casse-tête DU LOGEMENT

Le droit au logement est un droit universel, reconnu par notre Constitution. Et pourtant, notre pays compte aujourd'hui 4 millions de personnes mal logées, et près de 15 millions sont touchées à des degrés divers. La part des dépenses de logement dans le budget des ménages a explosé : 17 % en 1984 contre près de 25 % aujourd'hui ! En 2016, Villetaneuse Infos avait interviewé Thierry Duvernay, premier adjoint au maire en charge du logement pour faire le point sur la question du logement sur la ville. Deux ans plus tard, la situation s'est aggravée...

Quelle est la situation du logement sur Villetaneuse ?

Thierry Duvernay : En deux ans, la situation s'est aggravée. Le nombre de demandes est de plus en plus important et le nombre de logements disponibles diminue. Les gens qui ont un logement n'en bougent pas. A cela s'ajoutent les difficultés financières que connaissent les bailleurs sociaux. Le gouvernement a opéré de grosses réductions sur leurs ressources.

Combien de demandes de logement le service municipal a-t-il reçu ?

Thierry Duvernay : En 2014, on comptait 630 demandes. En 2017, nous sommes passés à 678 demandes. Et 93% des demandes sont issues de personnes vivant déjà à Villetaneuse et souhaitant y rester. Parmi eux 41% sont déjà locataires du parc social. En 2017, seulement 138 attributions ont pu être réalisées, dont seulement 21 sur le contingent de la Ville, en 2011 nous avons permis 60 attributions. Il y a très peu de logements disponibles. Je rappelle juste que la ville n'est pas propriétaire de logement.

Pourquoi est-il difficile de construire de nouveaux logements ?

Thierry Duvernay : Pour construire, c'est une question de finances. Pour être véritablement bâtisseur, il faudrait dégager des capitaux importants pour pouvoir construire. Pour donner un exemple, le bâtiment neuf construit route de Saint-Leu, qui compte 27 logements et une salle polyvalente, a coûté 6 millions, soit l'équivalent de 2 à 4 années du total des investissements de votre ville.



Pour Thierry Duvernay, premier adjoint au maire en charge du logement, le gouvernement a opéré de grosses réductions sur les ressources des bailleurs sociaux et a fragilisé plus de 6 millions de locataires et près d'un million d'étudiants. (© Erwann Quéré)

L'intercommunalité est une façon de répondre à cette demande et de favoriser la construction. La Ville s'inscrit dans le Programme Local de l'Habitat de Plaine Commune, dont les objectifs sont : la construction de logements sociaux, l'amélioration du cadre de vie et la rénovation urbaine.

Plutôt que de s'attaquer à ces problèmes, le gouvernement s'attaque aux plus modestes et au mouvement HLM. Il vient de fragiliser un peu plus de 6,6 millions de locataires, dont 800 000 étudiants, en baissant leurs APL. Il fait porter le poids de cette baisse sur les bailleurs sociaux déjà fragilisés. Ils verront ainsi leurs fonds propres réduits de 2 milliards d'euros. Autre trouvaille du gouvernement : le

bail « mobilité » de 1 à 10 mois, qui relie bail et contrat de travail et va agir comme un démultiplicateur de précarité en plaçant le locataire sous la menace permanente d'une expulsion.

Quel projet en matière de logement à Villetaneuse ?

Thierry Duvernay : Avec le plan local d'urbanisme, la Ville souhaite maîtriser son développement. On se projette avec 2000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030. Un développement de Villetaneuse que l'équipe municipale veut harmonieux et maîtrisé. Construire pour répondre à la demande, avec au grand maximum de 5 étages afin de préserver la qualité de vie et avoir une ceinture verte qui permette aux habitants de respirer. ●

Quelques chiffres sur le logement à Villetaneuse

La ville compte **12 500** habitants, plus de **4 700** logements. **64%** de Villetaneusiens sont logés dans le parc social, **14%** dans le parc privé et **20 %** sont propriétaires. Les maisons représentent **24 %** des résidences principales. Villetaneuse compte sept bailleurs.

DANS LA VILLE, EN BREF...

Le Maire rencontre les parents d'élèves des écoles Jean-Baptiste-Clément et Anne-Frank

Jeudi 12 avril s'est tenue une rencontre entre madame le Maire et les représentants des parents d'élèves des écoles Anne Franck et Jean-Baptiste Clément. Cette rencontre fait suite à la lettre ouverte des parents, ce qui a permis de dissiper les malentendus. Madame le Maire a rappelé que la ville et les parents se doivent de se retrouver sur les enjeux forts de service public avec comme objectif commun la réussite scolaire et éducative des enfants. Le combat à mener est celui des moyens supplémentaires à allouer à l'éducation et aux services publics en général dans un contexte d'austérité imposé par l'Etat. La ville, malgré ses contraintes financières, a fait le choix de consacrer des moyens conséquents aux écoles tant en personnel, qu'en entretien, qu'en investissement ou en accompagnement (programme de réussite éducative, distribution de fournitures scolaires, de livres, politique de quotient familial, mise à disposition de cars pour le ramassage, et les sorties scolaires...). Elle va au-delà de ses obligations. Sur les questions relatives à l'organisation et aux missions des agents municipaux au sein des écoles, Carinne Juste a proposé d'organiser une visite dans ces écoles avec les représentants de parents. La suppression des TAP entraînera une modification des emplois du temps des agents pour la rentrée. Il a été souligné que les agents sont confrontés à des dégradations de la part d'élèves. Concernant le stationnement aux abords de l'école, il a été communément reconnu que la proposition de dépose minute est inefficace et inadaptée. Nous devons nous inscrire dans une circulation apaisée qui sécurise au mieux les abords de l'école. Les enfants les plus excentrés bénéficient d'un ramassage scolaire.

Carinne Juste écrit à la ministre des sports

Suite à la visite du Président de la République à Villetaneuse, le 27 février dernier, le Maire, Carinne Juste avait pu échanger avec Laura Flessel, la ministre des sports, sur le projet de reconstruction du centre nautique de Villetaneuse fermé depuis 2015. Celle-ci s'était montrée attentive à la demande villetaneusienne et avait orienté la Ville vers le Centre National de Développement du Sport pour déposer un dossier de financement, ce qui fût fait.

Préparer son BAC à la bibliothèque universitaire

La Ville met en place des cours de préparation au baccalauréat avec le soutien d'étudiants bac+3 de l'université Paris 13. Ces cours ont lieu dans la nouvelle Bibliothèque universitaire Edgar-Morin. Rendez-vous de 18h à 20h :
• Les 24 et 26 avril.
• Les 3, 15, 17, 22, 24, 29 et 31 mai
Rendez-vous de 10h à 12h et de 14h à 16h :
• Les samedis 2 et 9 juin.



L'inscription est obligatoire (possible sur le site internet de la ville via le flashcode ci-contre) : elle conditionnera votre accès à l'université. Renseignements auprès du service jeunesse, enseignement secondaire et supérieur au 01 85 57 39 90.

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Instruction obligatoire dès 3 ans ? Un cas d'école !

Tout comme la limitation de vitesse à 80km/h, on nage dans le registre des fausses bonnes idées. Que l'école soit obligatoire ou non, le résultat est le même : on y envoie ses enfants de toute façon, parce que c'est bon pour eux : 97% des enfants de trois ans sont déjà scolarisés, Macron veut légiférer pour les 3% restants. Le fait même

d'obliger les gens à faire ce qu'ils veulent déjà faire est malsain. De la poudre de Perlimpinpin tout ça ! Un vrai RASED dans chaque école, des orthophonistes de l'éducation nationale, un réel accompagnement des nouveaux enseignants sur la base d'un tutorat, un rééquilibrage des moyens sur le territoire, voilà ce sur quoi il serait judicieux de se pencher !

«VILLETANEUSE AUTREMENT»

La nouvelle bibliothèque de l'Université
L'université Paris 13, en collaboration a inauguré sa Bibliothèque Universitaire Edgar Morin le 28 mars dernier. Si la bibliothèque est destinée

à l'usage des universitaires, elle peut aussi être un atout majeur pour notre territoire, une source de savoir, une richesse à portée de main !

Nous nous réjouissons de l'implantation à Villetaneuse d'un tel équipement qui a coûté près de 24 millions d'euros. Villetaneuse ne doit pas seulement être une terre d'accueil pour cette bibliothèque, nous devons l'exploiter.

Il ne s'agit pas uniquement d'un bâtiment qui se lève en face du quartier ALLENDE, il s'agit de milliers d'ouvrages qui peuvent être exploités, il s'agit de lieux de convivialité, de vie et de partage... Dieunor EXCELLENT
06.69.29.58.09
www.villetaneuseautrement.fr

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

TEXTE NON PARVENU ●

Végétaliser, c'est permis !

Plaine Commune lance le permis de végétaliser dans les villes du territoire. Pour semer en pied d'arbre, faire courir un joli lierre le long d'un mur ou placer une jardinière au coin de la rue, il vous suffit d'en faire la demande à Plaine Commune et une fois le permis obtenu, de vous mettre au travail. Que vous soyez un jardinier du dimanche ou un horticulteur hors pair, vous pouvez proposer votre projet végétal aux services de Plaine Commune. Avant de vous lancer, il vous faut obtenir une autorisation d'occupation temporaire de l'espace public et signer une charte de végétalisation précisant notamment les types de plantations permis. A noter bien sûr qu'aucun produit phytosanitaire ou chimique n'est autorisé. Chacun des projets reçus fera l'objet d'une étude de faisabilité par les services des parcs et jardins de Plaine Commune. Une fois la demande acceptée, le permis de végétaliser vous est envoyé par voie postale. Et maintenant, c'est à vous de jouer sur www.plainecommune.fr ! ●

Ça bouge **AU SUD** !

Dans les années à venir, les quartiers Langevin et Saint-Leu vont vivre des bouleversements importants dans le cadre du programme de rénovation urbaine. Avant les grands travaux, de nombreuses actions sont mises en œuvre avec les habitants pour améliorer leur cadre de vie.



Ecoresponsabilité avec l'opération "Villeta'neuf" !

Durant la journée sport et santé qui s'est déroulée dans le quartier Saint-Leu en septembre 2017. (© Saddri Derradji)

Rendez-vous marquant: le samedi 28 avril (voir ci-dessus), opération Villeta'neuf! A l'initiative de l'Instance Participative des jeunes de Villetaneuse et du Comité consultatif, cette après-midi sera le théâtre d'un grand coup de propre dans le quartier Saint Leu. Habitants, service propreté de Plaine commune, Ville, bailleurs, club de prévention Feu Vert, ferme pédagogique... toutes les bonnes volontés sont réunies pour rendre agréable le quartier Saint-Leu. Le

rendez-vous est donné à 14h, chacun se verra remettre les outils pour nettoyer. En fin d'après-midi, plusieurs animations sont prévues autour de la thématique du traitement des déchets et des gestes éco-responsables.

Toujours côté Saint-Leu, la ferme pédagogique de l'Université propose de nombreuses animations, notamment le week-end. Fête du pain, concert DJ, ciné club... Avec les beaux jours, les projets d'animations vont éclore. Plusieurs projets associatifs, qui ont reçu le soutien financier du contrat de ville,

sont aussi engagé dans le quartier, comme celui de l'association Oud Mait, «se parler pour mieux se comprendre», ou encore celui de l'association L'Autre Champ autour du jardin partagé, situé avenue de la Division-Leclerc.

Quartier Paul-Langevin, madame le Maire avait invité les habitants pour un comité de quartier le 11 avril dernier. A l'ordre du jour, les projets de réorganisation de la circulation et du stationnement. Le constat partagé par tous, il est difficile de circuler de façon fluide et de se garer rue Paul Langevin.

Cela pose de problèmes des sécurité pour les piétons. Le quartier compte une école, un gymnase, un centre de loisirs, une médiathèque, une PMI... Double contrainte, le camion chargé de la collecte des déchets ménagers rencontre souvent des difficultés pour passer et se poser à proximité des colonnes enterrées. Ceci entraînant des dépôts d'ordures désagréables pour tout le monde. Carinne Juste a souligné lors de cette rencontre avec les habitants, que «la volonté municipale était de réinvestir le quartier, de travailler main dans la main

avec les Villetaneusiens». Elle a également rappelée que la Ville est aussi un soutien aux locataires et amicales de locataires dans leur échanges avec les bailleurs.

Avant les congés d'été est également prévue une réunion publique pour présenter le projet de nouvelle médiathèque, dont la construction aura lieu sur le terrain vierge situé avenue de la Division-Leclerc.

La ville bouge ! Elle est dynamique ! Et les futures transformations se feront avec la mobilisation et la participation de tous. ●



FOCUS

TOUJOURS PLUS INSPIRÉ-E-S ! De l'avis général le gala danse était une belle réussite ! De spectacles en spectacles, on peut admirer les progrès de tous, sous la direction de leurs professeurs, qui produisent des chorégraphies toujours plus inspirées. Un spectacle magnifique !

Photos : Julien Jaulin



Les raisons de **LA COLÈRE !**

Depuis le début du mois de mars, les cheminots ont déclenché un fort mouvement d'action et de grève pour s'opposer à la casse du service public ferroviaire et à la privatisation programmée de la SNCF. Si l'on en croit le gouvernement, ses représentants et les grands médias, ce mouvement n'a pas de raison d'être et serait le fruit de « privilégiés » arc-boutés sur la défense de leur statut. Qu'en est-il vraiment ?

Rencontre avec Guylain Oger (ci-contre), agent de maintenance et secrétaire du syndicat CGT au technicentre des Joncherolles.



Pour Guylain Oger, la motivation des cheminots tient en une phrase : « le maintien d'un service public de qualité, pour donner une meilleure qualité de sécurité aux usagers. » Sur le technicentre de Villetaneuse, au fil des années, les salariés ont vu se dégrader les conditions de la maintenance des rames, avec une augmentation des pannes maintenues pour réduire les coûts. « On est passé d'une maintenance préventive à une maintenance corrective ». En effet, c'est aujourd'hui un logiciel qui détecte les pannes. Le regard humain a donc disparu, et on attend donc

que le niveau des diverses pannes ou dysfonctionnement aient atteint un certain seuil avant de passer la rame en maintenance, avec la volonté de faire des économies, sans se soucier des risques d'accidents induits, ou de trains bloqués. Guylain et ses collègues y voient là une volonté de dévaloriser le service public pour privatiser l'entreprise. Ils craignent que le technicentre subisse le même sort que le T 11, entièrement livré à une filiale privée.

Des guichets qui ferment, des gares qui disparaissent, des suppressions de lignes, le train connaît le même sort que les bureaux de poste, les hôpitaux, ou les centres de Sécurité

Sociale. Et ce recul du rail induit une France à deux vitesses, où les grands centres urbains sont promus au détriment des autres territoires. Alors oui, la défense du service public et du statut, Guylain y est fortement attaché. D'abord parce que, précisément, le service public garantit l'égalité de tous et de tous les territoires. Mais aussi parce que l'exemple de la privatisation du ferroviaire britannique a engendré de nombreux accidents, des services

moins fiables et plus chers...

Guylain est conscient des combats à mener, de la volonté de destruction de ce statut (30% des embauches sont contractuelles, réduction drastique des représentants du personnel, etc...). Car ce statut, s'il est tant attaqué, jeté en pâture à la vindicte populaire, c'est qu'il est le cœur du service public, et le garant de la continuité du ferroviaire sur le territoire national. Et s'il donne des droits aux cheminots, il leur confère

aussi des devoirs, notamment le travail de nuit, du dimanche et des jours fériés. Tout cela pour une rémunération en début de carrière à un niveau inférieur au Smic.

Dans les jours et les semaines qui viennent, Guylain va continuer les combats, mobiliser les cheminots et les usagers pour défendre ce qui fait la fierté des cheminots, leur cœur de métier : être au service du public. ●

Propos recueillis par Max Grau



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

ENCOMBRANTS MARDI 24 AVRIL DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904
PROJECTION DU DOCUMENTAIRE « SUGARLAND » MARDI 24 AVRIL À 18H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 55 83 01 20
SÉNIORS : ÉCHANGES SUR LES SOUVENIRS DES UNS ET L'IMAGINAIRE DES AUTRES MARDI 24 AVRIL À 15H PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03
JEU VIDEO : TOURNOI FIFA ! MARDI 24 AVRIL À 14H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
SORTIE ACROBRANCHE À L'ÉCOPARK DE SANNOIS MERCREDI 25 AVRIL À 13H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
ATELIER CRÉATIF SUR LE PEINTRE MONDRIAN MERCREDI 25 AVRIL À 14H MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82
ESPACE LUDOTHÈQUE JEUDI 26 AVRIL À 17H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
ATELIERS CONTÉS : « NINO LE PETIT FACTEUR AU PAYS DES TIMBRES » JEUDI 26 AVRIL À 14H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
SÉNIORS : REPAS DANSANT DU 1^{er} MAI VENDREDI 27 AVRIL À 12H PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03
ARTS PLASTIQUES : RÉALISATION D'UN FRESQUE COLLECTIVE VENDREDI 27 AVRIL À 13H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
CINÉ FILOU VENDREDI 27 AVRIL À 14H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
ATELIERS « CARTES & CONTES » : ILS RACONTENT VOTRE VILLETANEUSE EN DIRECT ! VENDREDI 27 AVRIL À 16H MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82
SORTIE CULTURELLE : DANSE À L'OPÉRA GARNIER SAMEDI 28 AVRIL À 19H30 S'INSCRIRE AU SERVICE CULTUREL / Tél. 01 85 57 39 80
JEU VIDÉO : « LEAGUE OF LEGENDS » SAMEDI 28 AVRIL À 14H30 MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82

PHARMACIE THULLIER DIMANCHE 29 AVRIL À PIERREFITTE / Tél. 01 48 26 50 01
HOMMAGE AUX VICTIMES ET HÉROS DE LA DÉPORTATION DIMANCHE 29 AVRIL À 10H45 HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 00
PHARMACIE COUET-MOREAU MARDI 1^{er} MAI À STAINS / Tél. 01 48 26 63 11
ATELIER EMPLOI STORE : RECHERCHEZ VOTRE EMPLOI EN MODE DIGITAL MERCREDI 2 MAI À 9H30 MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION / Tél. 01 71 86 36 00
JARDINAGE POUR LES ENFANTS MERCREDI 2 MAI À 14H30 ASSOCIATION L'AUTRE CHAMP / Tél. 06 50 99 77 27
ATELIER BOBINES AVEC L'ARTISTE LAMYNE M MERCREDI 2 MAI À 15H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 80
PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 3 MAI DE 16H À 17H45 SANS RDV HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 00
YOGA/RELAXATION VENDREDI 4 MAI DE 14H À 15H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
P'TIT DÉJ' DE CLARA VENDREDI 4 MAI À 9H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
PIQUE-NIQUE AU CHATEAU D'AUVERS/OISE SAMEDI 5 MAI À 10H30 CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 80
PHARMACIE BENHAMIDA DIMANCHE 6 MAI À ÉPINAY/SEINE / Tél. 01 48 29 51 04
PHARMACIE PYRAMIDE MARDI 8 MAI À VILLETANEUSE / Tél. 01 48 27 82 10
73^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR LE NAZISME MARDI 8 MAI À 10H45 HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 00
ENCOMBRANTS MARDI 8 MAI DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)

15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

• **GYNÉCOLOGIE** Le docteur Chahal, reçoit tous les mercredis de 13h30 à 17h

• **VACCINATIONS** Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.

• **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** Ouvert à tous, le mercredi de 13h30 à 17h.

• **PERMANENCES CPAM** Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

NAISSANCES

■ Malory Inzeki ■ Hadia Camara ■ Lyam Hocine ■ Eliakim Ziavoula Bamokena ■ Thierry-Jethro Estimable ■ Yasmine Benaissa ■ Thalyana Matobo ■ Sofia Oulhi ■ Eremi Radulescu ■ Lya Balomog Beret ■ Nassim Yamani ■ Yahya Koné ■ Aïcha Sako ■

MARIAGES

■ Youssef Serrakh avec Hasnae Toum Bencheikroun, le 03/04 ■

DÉCÈS

■ Ghulam Chaudhry, le 23/03 ■ Ezzedine Khachermi, le 31/03 ■ Pierre Argailot, le 07/04 ■ Abdelkader Bensmili, le 07/4 ■

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12 pour les services de permanence: état-civil, logement, régie centrale. **Attention :** fermeture à 16h les lundis 30 avril et 7 mai Tél. 01 85 57 39 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute
• Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
• Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 85 57 39 52
• les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 85 57 39 10.

• **Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :**
> Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
> Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

• **Avocat conseil :** le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
• **Notaire :** chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE



→ TEL. 0 800 074 904

→ WEB plainecommune.fr

→ APP. plainecommune



VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°73 - 24 AVRIL 2018 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 89 - 98430 VILLETANEUSE - 01 85 57 39 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR
Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies : Saddri Derradj, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Image de couverture : Erwann Quéré • Impression et photographie : imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 900 exemplaires • Numéro partaire : 257 • ISSN : 1 282-088X

PROCHAIN NUMÉRO :
MERCREDI 9 MAI 2018
COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR